

Le mot de la directrice

Les classes ont toutes débuté leurs riches projets et attendent Carnaval avec impatience. Le temps est passé très vite depuis les malheureux événements de fin décembre. Les travaux de réhabilitation commencent au cours des congés de février et nous espérons que tout se déroulera pour le mieux. Je souhaite également saluer l'investissement de tous à la reconstruction de notre école tant vos élus à l'APE que les nombreux parents qui ont spontanément offert leur aide.

Bonne lecture!
Valérie Thomas

Le mot du président de l'APE

Je profite de ces quelques lignes pour vous adresser mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2017. J'espère qu'elle nous sera plus douce que la fin de l'année 2016.

En effet, mercredi 14 décembre dans la soirée, un incendie s'est déclaré dans un des bâtiments de la paroisse DOMINIQUE SAVIO jouxtant notre école élémentaire. En quelques minutes, le feu s'est propagé à notre bâtiment et a entièrement ravagé une salle de classe et en a endommagé deux autres très sérieusement. Heureusement, aucun blessé n'est à déplorer.

La présence de nombreux enseignants, personnels de Direction et administratifs et parents qui sont venus spontanément proposer leur soutien le soir même de l'incendie laissait augurer la mise en place d'une chaîne de solidarité qui s'est renforcée encore dans les jours suivants. Merci à toutes celles et à tous ceux qui nous ont apporté soutien matériel et réconfort.

Dès le lendemain, les analyses des experts des assurances puis les travaux de nettoyage ont commencé sous l'œil attentif de notre agent chef, M. BAPPACK qui a été mobilisé pendant tous les congés. Nous l'en remercions chaleureusement.

Les travaux de réfection des salles de classes vont commencer à ces vacances. Compte tenu de leur ampleur, ils ne pourront s'achever a priori que l'été prochain.

En attendant, des solutions ont été trouvées pour accueillir tous nos élèves dans de bonnes conditions.

Cordialement
Julien Garin

sécurité

Référent sécurité

Dans chaque classe, il existe 2 référents sécurité auxquels nous avons fournis la liste des coordonnées des familles. La mission de ces référents est de pouvoir relayer rapidement les informations aux familles en cas de besoin. Si vous souhaitez connaître le nom des référents sécurité de la classe de votre enfant, vous pouvez vous rapprocher de son enseignant ou du secrétariat de l'école.

Attention, le défaut d'assurance entraîne l'éviction de votre enfant des activités extrascolaires.

Information importante concernant les Autorisations de Sortie du Territoire français des mineurs. (AST)

M. le Consul Général porte à la connaissance des parents qu'un dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs sera mis en œuvre à compter du 15 janvier 2017, dans un objectif de prévention des départs des mineurs vers les zones de conflit. (article 49 de la loi du 3 juin 2016)

Les mineurs français résidant habituellement à l'étranger ne sont pas concernés par décret.

Cependant sur le plan pratique, les autorités de contrôle aux frontières devront apprécier au cas par cas, lors du passage à la frontière, la notion de « résidence habituelle » à l'étranger du mineur français. Si le titre de voyage du mineur comporte une adresse en France, les parents devront produire une AST afin d'éviter toute difficulté de voyage à leur enfant.

Les projets de l'école



A l'école, la réussite de tous est le 1er axe de notre projet d'établissement et cet axe est au cœur de nos pratiques chaque jour. Pour ce faire, nous avons développé 3 dispositifs particuliers au sein de notre structure :

Les maternelles à la médiathèque :

Comme sur la 1ère période, les classes de maternelle viennent passer un temps particulier à la médiathèque où Claire et Sylvie les accueillent avec leurs enseignantes et aide maternelle sur des ateliers de découverte autour du livre et du numérique.

Surveillez les cahiers de liaison vous serez informés de ces déplacements.

Les sorties à la piscine :

Dans la loi de refondation de l'école de 2013, le savoir nager est réaffirmé comme un impératif des acquis de l'école élémentaire. Depuis maintenant 5 ans, les GS, CP et CE1 apprennent à nager pendant 12 séances chaque année avec leur enseignant et 2 maîtres nageurs. Néanmoins, les classes ont besoin de parents volontaires pour participer à l'encadrement. Plus vous êtes nombreux, moins la charge sera contraignante. Sachant pouvoir compter sur votre engagement.

NON nageurs

De trop nombreux élèves ne savent pas nager à leur entrée au collège. Nous avons mis en place pour les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 des ateliers spécifiques afin de permettre tous nos élèves de savoir nager. Si vos enfants ne sont pas inscrits, adressez-vous au secrétariat.

Les dispenses pour cause non médicale des activités « piscine » sont non recevables.

Fête de Carnaval à Savio

Pour des raisons de sécurité, seuls les enfants de l'école participeront aux festivités de **Carnaval**. Ils viendront déguisés :

- le **mercredi 15 février à la maternelle**

- le **vendredi 18 février à l'élémentaire**

Les enfants seront invités par leurs enseignants à apporter des boissons ou pâtisseries afin d'éviter tout gaspillage, merci de vous conformer à leurs consignes.



A la maternelle, les programmes ont changé et les modalités d'évaluation également. Un cahier d'apprentissage a été construit par la zone d'Afrique centrale et il accompagnera désormais votre enfant durant ces 3 années d'école maternelle.

Nous avons rencontré des difficultés techniques, néanmoins tout a été résolu aussi :

La remise des cahiers d'apprentissage de la maternelle se fera le vendredi 24 mars 2017 de 14h à 18h

**Remise des bulletins - élémentaire
Vendredi 31 mars 2017 de 14h à 18h**

Brèves

Certaines familles sont de plus en plus nombreuses à prendre leurs congés en dehors des périodes de vacances officielles. Certaines absences longues peuvent mettre les enfants en situation d'échec à leur retour.

Les élèves du Conseil de Vie Lycéenne organisent une collecte à destination des orphelinats. Elles sauront apprécier vos dons de livres, vêtements, jouets. Nous assurons un point de collecte au secrétariat de l'école jusqu'au 17/02.

Les absences de vos enfants doivent être signalées prioritairement par mail à :

secretariat.primaire2@lyceesaviodouala.org

Pour les inscriptions : secretariat.primaire@lyceesaviodouala.org



Horaires d'ouverture au public du secrétariat de l'école primaire :

Matin : tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 10h15

Après-midi : mardi et jeudi de 14h30 à 17h.

Vous pouvez me rencontrer sur rendez-vous par le biais du secrétariat.

Lycée Français
DOMINIQUE SAVIO
DOUALA - CAMEROUN

Lycée français Dominique-Savio
BP 1007 Douala CAMEROUN
00 237 233 43 67 57

secretariat.primaire@lyceesaviodouala.org
 site.Lyceesaviodouala.org